



PROCES VERBAL

Assemblée Générale de rentrée

Commission Volley-Ball

Saison 2024 - 2025

Mercredi 18 septembre 2024 au Comité FSGT 78

Présents : Deux Rives (B. Rozier), Les Essarts (M. Naye), Fontenay (H. Colin, K. Couroux), Trappes (A. Nolet), Le Mesnil (J. Delplanque), Ponchartrain (O. Charrier), Montigny (J. Etienne), Beynes (E. Limodin), Cellois (C. Le Guillou), Chatou (S. Delbos), Le Perray (A. Sempère), ESA Mureaux (O. Varlet), Feucherolles (J-D. Moreau), Maisons-Laffitte (B. Dannepond), Marly (S. Schmit), Rambouillet (M. Landon, I. Bouteiller), Houilles (C. Brugnon), Viroflay (G. Vergely), Vernouillet (N. Schaeffer), Versailles (M. Audenaert, T. Marquis), Bois d'Arcy (K. Declercq, D. Waeytens), Meulan (S. Gallet).

Comité FSGT 78 : Sylvie Gallet, Georges Le-Huu-Nho, Patrick Simon

Excusés : Carrières, Chevreuse, Saint-Cyr

Absents : Maurepas

Après un mot de bienvenue de Puglisi René, Président du Comité FSGT 78, Patrick Simon, Président de la Commission, ouvre la séance à 19h45 et remercie les participants.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, il semble important de préciser les rôles du Comité et de la Commission vis-à-vis des clubs car les deux instances reçoivent régulièrement des demandes ou des questions qui ne sont pas envoyées au bon endroit. Le Comité gère les clubs vis-à-vis de la FSGT: affiliations, finances, licences. La Commission gère les compétitions uniquement donc les engagements d'équipes. Par exemple, lorsqu'un problème se présente sur la saisie d'une licence, c'est le Comité qu'il faut contacter. Si une erreur apparaît dans un résultat ou un classement, il faut contacter la Commission.

Nous remercions tous les clubs qui ont engagé leur club et leurs équipes dans les délais impartis. Suite aux déboires informatiques de la saison dernière, nous avons mis en place "en catastrophe" une nouvelle procédure d'engagement des clubs et des équipes. La procédure d'engagement des clubs (qui n'a rien à voir avec l'affiliation qui se traite avec le Comité) consiste uniquement à récupérer les coordonnées du correspondant du club.

Nous rencontrons un problème avec le prestataire de notre site au sujet des formulaires d'engagement. Autant nous avons rendu possible la modification des fiches d'engagement des clubs par eux-mêmes, autant la modification des fiches d'engagement d'équipe est, dans l'état actuel des choses, impossible. Ceci nécessite, hélas, de refaire l'engagement à chaque modification et de mettre en place des traitements informatiques lourds. Nous prions les clubs de bien vouloir nous excuser pour ces contraintes et allons consacrer cette saison à mettre en œuvre des procédures plus efficaces.

1. ETAT DES LIEUX DES CLUBS

26, et peut-être 27 clubs engagés cette saison.

Le club de SQY Sports Nature a failli nous rejoindre mais des considérations logistiques font qu'il préfère rester en VSOP.

L'équipe féminine de Méry 1 a failli revenir mais son effectif trop juste ne le lui permet pas pour cette saison.

Le responsable d'un foyer pour migrants de Sartrouville nous a contacté car il cherche une activité sportive pour les femmes hébergées. Comme elles sont débutantes, nous l'avons plutôt orienté vers le challenge loisir. Ne disposant pas de gymnase, si cette équipe s'inscrit, elle se déplacera à chaque rencontre. Nous faisons confiance aux équipes du challenge loisir pour leur réserver le meilleur accueil et respecter leur niveau de pratique.

2. ENGAGEMENTS DES EQUIPES – COMPOSITION DES POULES

- **65 équipes masculines** séniors ont été engagées soit 2 de plus que l'an dernier. 2 équipes disparaissent et 4 nouvelles équipes arrivent.

- **21 équipes féminines** séniors ont été engagées, soit 4 de plus que l'an dernier. Aucune disparition et 4 nouvelles équipes arrivent. Un petit effort et nous arriverons peut être à créer 3 poules?

En plus des montées-descentes prévues, quelques mouvements ont lieu :

- Les équipes de Rambouillet 1 et Chatou 3 (poule M1) demandent la descente en M2 et sont remplacées en poule M1 par Versailles et Montigny 2.
- Afin d'équilibrer numériquement les poules:
- En poule M3, Carrières 2 remplace Chatou 1 qui ne se réengage pas.
- Vernouillet 3 monte en Poule M4 pour remplacer Carrières 2
- St Cyr 3 monte en poule M5 pour remplacer Vernouillet 3
- Houilles 2 est repêchée de poule F2 pour compléter la poule F1 à 10 équipes et rééquilibrer les 2 poules féminines.

Une place est disponible en poule M6 et en poule F2. De nouvelles équipes peuvent donc s'engager mais avant le 4 octobre afin de ne pas perturber les compétitions.

Championnat Féminin

FEMININES P1		FEMININES P2	
1	Maisons-Laffitte 1	1	Trappes
2	Montigny 1	2	Deux-Rives
3	Chevreuse	3	Vernouillet
4	Rambouillet	4	Le Perray
5	Houilles 1	5	Houilles 3
6	Versailles	6	Les Essarts
7	Chatou	7	Meulan
8	Montigny 2	8	Beynes
9	Bois d'Arcy	9	Maisons-Laffitte 2
10	Houilles 2	10	Saint-Cyr
		11	Marly
		12	exempt

Championnat Masculin

POULE 1		POULE 2		POULE 3	
1	Cellois-Chesnay 1	1	Rambouillet 1	1	Saint-Cyr 1
2	Montigny 1	2	Chatou 1	2	Rambouillet 3
3	Le Perray 1	3	Fontenay 1	3	Feucherolles 1
4	Maisons-Laffitte 1	4	Montigny 3	4	Carrières 1
5	Vernouillet 1	5	ESA Mureaux	5	Rambouillet 2
6	Trappes 1	6	Le Perray 2	6	Houilles 1
7	Viroflay 1	7	Meulan 1	7	Vernouillet 2
8	Bois d'Arcy	8	Chatou 2	8	Marly 2
9	Versailles	9	Deux-Rives 1	9	Marly 1
10	Montigny 2	10	Maisons-Laffitte 2	10	Le Perray 3
				11	Cellois-Chesnay 2
				12	Carrières 2
POULE 4		POULE 5		POULE 6	
1	Marly 3	1	Le Perray 4	1	Meulan 2
2	Saint-Cyr 2	2	Houilles 3	2	Rambouillet 5
3	Pontchartrain 1	3	Trappes 2	3	Feucherolles 2
4	Beynes	4	Les Essarts	4	Viroflay 2
5	Chatou 3	5	Maurepas	5	Maisons-Laffitte 4
6	Fontenay 2	6	Le Mesnil	6	Marly 6
7	Houilles 2	7	Houilles 4	7	Fontenay 3
8	Maisons-Laffitte 3	8	Rambouillet 4	8	Deux-Rives 2
9	Pontchartrain 2	9	Chatou 4	9	Marly 5
10	Vernouillet 3	10	Marly 4	10	Pontchartrain 3
		11	Le Perray 5	11	Trappes 3
		12	Saint-Cyr 3	12	Exempt

3. ORGANISATION DES COMPETITIONS

L'organisation des compétitions sera disponible dans le Règlement Annuel téléchargeable sur le site de la Commission.

1. Championnats Seniors

Les compétitions reprennent dès le lundi 23 septembre.

Afin de faciliter le démarrage de la saison, le report des rencontres de la première journée sur la deuxième journée est accepté sans nécessité d'en faire la demande à la Commission. Les deux premières rencontres devront être jouées avant les vacances de la Toussaint.

La fin de saison a été allégée dans la mesure du possible. Il y aura quand même 3 matchs entre le 26 mai et le 21 juin pour les finalistes de coupe.

Poule F1 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux derniers descendent en poule 2.

Poule F2 : 11 équipes

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (10 matchs en 11 journées)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 4 (haute et basse) et une poule de 3 (médiane) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (3 matchs en 3 journées pour la poule haute et la poule basse et 2 matchs en 3 journées pour la poule médiane)
- Les deux premiers montent en poule 1.

Poule M1 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux derniers descendent en poule 2.

Poule M2 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 1, les deux derniers descendent en poule 3.

Poule M3 : 12 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (11 matchs)
- 2^{ème} phase : 3 poules de 4 (haute, médiane, basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (3 matchs en 3 journées)
- Les deux premiers montent en poule 2, les deux derniers descendent en poule 4.

Poule M4 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 3, les deux derniers descendent en poule 5.

Poule M5 : 12 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (11 matchs)
- 2^{ème} phase : 3 poules de 4 (haute, médiane, basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (3 matchs en 3 journées)
- Les deux premiers montent en poule 4, les deux derniers descendent en poule 6.

Poule M6 : 11 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (10 matchs en 11 journées)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 4 (haute et basse) et une poule de 3 (médiane) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (3 matchs en 3 journées pour la poule haute et la poule basse et 2 matchs en 3 journées pour la poule médiane)
- Les deux premiers montent en poule 5.

2. Challenge Loisir

Date limite des engagements (sur le site internet) : vendredi 11 octobre pour un début de saison après les vacances de la Toussaint.

Le challenge sera organisé en fonction du nombre d'équipes engagées. Un premier sondage donne un potentiel de 8 équipes. Il est rappelé aux clubs que le challenge loisir a été conçu pour permettre aux sections loisir de rencontrer d'autres équipes afin de "varier les plaisirs". Il ne doit pas être considéré comme un championnat dans lequel la victoire est impérative. C'est d'ailleurs pour cela qu'aucun classement n'est établi. Il est concevable que des joueurs se lancent en loisir avant d'intégrer des équipes de compétition mais leur comportement doit être adapté au niveau de jeu de leurs adversaires.

3. Coupe des Yvelines Seniors

Date limite des engagements (sur le site internet) : samedi 9 novembre

Les équipes de la poule 1 seront désignées comme têtes de série. Si une équipe évoluant en poule 1 ne correspondant pas à celle du championnat, merci de le préciser lors de l'engagement.

Pour rappel, le nombre d'équipes masculines est limité à 3 par club.

4. Coupe des Yvelines Jeunes

Les qualifications des coupes M18 et M15 sont prévues les 17 et 24 mai.

Les phases finales sont prévues le samedi 14 juin.

A priori, il n'est pas prévu de coupe F18 puisque plusieurs filles jouent déjà en masculins.

Les engagements seront lancés dans la deuxième quinzaine de février.

5. Championnats Jeunes

Un premier sondage donne un potentiel de 11 M18, 7 M15 et 7 F18.

Date limite des engagements (sur le site internet) : vendredi 11 octobre.

L'introduction d'une catégorie F18 implique une réorganisation de la saison.

Les catégories d'âge ont été alignées sur les instances fédérales et régionales afin de faciliter la participation des clubs yvelinois à leurs compétitions. Ce changement a deux conséquences: beaucoup d'ex espoirs passent seniors et beaucoup d'ex cadets passent M18. De fait, il semble logique d'avoir un niveau M18 plus faible qu'auparavant et moins d'équipes M15.

Le calendrier prévisionnel a été transmis aux clubs susceptibles d'engager des équipes de jeunes. Il est modifiable en fonction des salles disponibles et du nombre d'équipes engagées.

Mise en place de la quote-part financière des goûters. Une communication sera faite au lancement des championnats.

Catégories et surclassements

CATEGORIE	AGE	ANNEE DE NAISSANCE	M 12	M 15	M 18	F 18	SENIOR
SENIOR	19 et +	2006 et avant					autorisé
M18 / F18	18	2007					
	17	2008			autorisé	autorisé	autorisé
	16	2009					
M15 / F15	15	2010			autorisé		surclassement
	14	2011		autorisé	surclassement	autorisé	surclassement *
	13	2012			surclassement		interdit
M12 / F12	12	2013		autorisé			
	11	2014	autorisé	surclassement	interdit	interdit	interdit
	10	2015		interdit			

Les doubles et triples surclassements ne sont pas autorisés par la Commission Volley FSGT 78.

Les jeunes nés en 2016 et après ne sont pas autorisés à participer aux compétitions.

Les F15 sont autorisées à jouer en F18 sans surclassement.

* Les M15 et F15 nés en 2011 ne sont pas autorisés à jouer en championnat senior mais peuvent participer au challenge loisir avec surclassement.

4. MISE A JOUR DES REGLEMENTS

- Les articles concernant les "lois du jeu" sont basculés dans le Règlement Sportif Annuel. Le Règlement Général devient le Règlement Administratif.
- Les licences journalières ou dites "4 mois" sont tolérées pour des manifestations organisées hors compétition (tournois, démonstrations, etc.). Exemple: des enfants participant à un de M12 lors des finales de coupe.
- Classements. L'Assemblée Générale de juin 2024 a entériné le système de comptage de points appliqué en FFVB avec, toutefois, une réduction du nombre de points retirés en cas de forfait:
 - Match gagné 3/1 ou 3/0 : 3 points
 - Match gagné 3/2 : 2 points
 - Match perdu 2/3 : 1 point
 - Match perdu 1/3 ou 0/3 : 0 point
 - Match perdu par pénalité : - 1 point (0/3 – 0/75)
 - Match forfait : -2 points (0/3 - 0/75)

Pour les jeunes, le décompte ne change pas:

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match forfait : 0 point (nombre sets et de points du vainqueur définis par l'organisation de la compétition).
- Brûlage. Une féminine (senior ou jeune) évoluant en championnat féminin ou en challenge loisir pourra participer à des rencontres de compétitions masculines sans limitation du nombre de matchs.

Un masculin (senior ou jeune) engagé en challenge loisir sera autorisé à jouer en championnat sans limitation du nombre de matchs mais uniquement en poule 5 ou 6. Il ne devra pas avoir joué en championnat avant le début du challenge loisir.
- Reports de match. Si une rencontre ne peut se jouer avant la fin d'une phase de compétition, le résultat du match ne sera pas comptabilisé pour le classement de la poule. Dans le cas où les équipes concernées doivent se rencontrer dans la phase suivante, le match non joué pourra être rattrapé et son résultat sera comptabilisé uniquement dans le classement de cette phase.

- Créneaux horaires (point non vu en AG) . Du fait du changement de comptage des points dépendant du nombre de sets gagnés ou perdus, il est impératif qu'un match se termine en 3 sets gagnants. Il faut donc envisager tous les cas lorsqu'un match ne peut se terminer avant la fermeture du gymnase (ou l'extinction de l'éclairage). Le Règlement Général est modifié ainsi:

En cas d'interruption pour fermeture du gymnase ou extinction de l'éclairage, le score atteint à ce moment sera calculé selon les barèmes ci-dessous sauf si les deux équipes se mettent d'accord pour finir la rencontre à une date ultérieure, avec l'accord de la Commission et sans que l'organisation de la compétition n'en soit perturbée.

Si le score est entériné, les points seront attribués, selon l'avancée de la rencontre, comme suit :

- 2 sets à 0 et troisième set non entamé : victoire 3/0. Le troisième set est gagné 25/20 par l'équipe ayant remporté les deux premiers sets.
 - 2 sets à 0 et troisième set entamé : victoire 3/0. Le troisième set est gagné 25/n par l'équipe ayant remporté les deux premiers sets (n étant le nombre de points marqués par le perdant du match au moment de l'interruption).
 - 2 sets à 1 et quatrième set non entamé : victoire 3/1. Le quatrième set est gagné 25/20 par l'équipe ayant remporté deux sets.
 - 2 sets à 1 et quatrième set entamé : victoire 3/1. Le quatrième set est gagné 25/n par l'équipe ayant remporté deux sets (n étant le nombre de points marqués par le perdant au moment de l'interruption).
 - 2 sets partout et tie-break non entamé : victoire 3/2 (et 15/10 au tie-break) pour l'équipe ayant marqué le plus de points dans les 4 premiers sets.
 - 2 sets partout, tie-break non entamé et égalité aux points sur les 4 premiers sets : match à rejouer.
 - 2 sets partout et tie-break entamé : victoire 3/2 et tie-break gagné 15/n par l'équipe ayant marqué le plus de points dans le tie-break (n étant le nombre de points marqués par le perdant au moment de l'interruption).
 - 2 sets partout, tie-break entamé et égalité de points dans le tie-break : victoire 3/2 pour l'équipe ayant marqué le plus de points dans les quatre premiers sets et qui remporte le tie-break 15/n (n étant le nombre de points marqués par le perdant au moment de l'interruption).
 - 2 sets partout, égalité de points dans les quatre premiers sets, tie-break entamé et égalité de points dans le tie-break : match à rejouer.
- Réclamations. Toute réclamation doit être notifiée sur la feuille de match. Une réclamation postérieure à l'établissement de la feuille de match sera refusée.
 - Suppression définitive des temps-morts techniques.
 - Précision sur le service en cas de recul insuffisant : Sur un terrain tracé en travers de la salle, les équipes pourront décider d'un commun accord, avant le début du match, d'un aménagement adéquat si le recul au service n'est pas suffisant : le pied avant peut mordre la ligne de service mais le pied arrière ne doit jamais toucher ou dépasser cette ligne. Afin d'équilibrer le jeu, cette règle s'appliquera obligatoirement pour les deux demi-terrains.
 - Principe de jeu des matchs jeunes:
 - M18: filet à 2,35m. Pas de limitation du nombre de services consécutifs par joueur. Rotation de poste non obligatoire.
 - M15: filet à 2,24m. Afin de parfaire la formation technique des joueurs, la rotation de poste est obligatoire. Un même joueur ne pourra servir plus de 3 fois d'affilée. A 4^{ème} service consécutif, une rotation de poste et un changement de serveur sont appliqués.
 - F18: filet à 2,24m. Pas de limitation du nombre de services consécutifs par joueuse. Rotation de poste non obligatoire.
 - Format du terrain en M15. Du fait de l'âge abaissé de la catégorie M15, la taille du terrain est ramenée à 7m de profondeur (largeur maintenue à 9m). Les gymnases n'ayant pas de lignes de fond tracées à 7m auront une tolérance à 7,5m afin d'utiliser les lignes latérales des terrains de basket.
 - Mixité obligatoire chez les jeunes. Les équipes M18 et M15 sont obligatoirement mixtes (au moins une fille sur le terrain en permanence). Une équipe ne pouvant inscrire sur la feuille de match au moins une fille devra être complétée par une joueuse d'une autre équipe. Cette joueuse pourra être différente à chaque set. L'équipe qui ne pourra pas présenter une équipe mixte devra prévenir, en amont de la rencontre, les autres équipes afin de leur permettre d'anticiper le prêt de leurs joueuses.

Une équipe non-mixte ne peut refuser le prêt d'une joueuse par une autre équipe sous peine de forfait.

Dans le cas où une équipe non-mixte ne peut pas être complétée par une joueuse d'une autre équipe, son adversaire débutera le set à +5/0 (sets en 21 points ou plus) ou +4/0 (sets en 19 points ou moins). Si l'équipe devient non mixte en cours de set, 5 points (ou 4 points) lui seront déduits de son score à l'instant où l'équipe deviendra non-mixte.

5. ELECTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION

Pas de nouvelles candidatures à la Commission:

Organisation de la Commission:

Patrick Simon: Président, organisation des compétitions jeunes

David Waeytens: Président de la Commission Sportive, Gestion technique des compétitions

Christine Brugnon: Responsable des coupes séniors

Michel Naye: Responsable des championnats masculins, Contrôle des licences coupes masculines et challenge loisir

Sébastien Delbos: Responsable des championnats féminins

Kevin Couroux: Responsable du challenge loisir

Jean-Denis Moreau: Responsable des compétitions jeunes

6. QUESTIONS DIVERSES

- Le système informatique de gestion des compétitions a évolué dans l'inter-saison. Il est demandé aux équipes qui constateraient des erreurs dans les résultats et les classements de le signaler immédiatement par mail à la Commission pour corriger les programmes.
- Les matrices de championnats sont parfois déséquilibrées. Il est possible de faire mieux mais la Commission n'aura pas le temps de faire les corrections d'ici le début de la saison. Un rééquilibrage pourra être programmé pour la saison prochaine.

Le président clôt la séance à 21h30 en souhaitant à tous une excellente saison.